



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

protection

Question écrite n° 102504

## Texte de la question

M. Bernard Perrut attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la présence d'éléments jugés potentiellement cancérigènes dans certains produits alimentaires, et notamment des bonbons et des chewing-gums. Selon une étude menée par l'association « Agir pour l'environnement », des nanoparticules de dioxyde de titane auraient été retrouvées dans plusieurs produits alimentaires sans qu'aucune mention ne l'indique sur l'emballage. En 2015, l'Agence nationale de sécurité sanitaire recommandait de limiter l'usage des nanomatériaux aux applications dont l'utilité est clairement démontrée, et lorsque cela est vraiment nécessaire. Et dès 2006 le Centre international de recherche sur le cancer a classé le dioxyde de titane comme cancérigène possible lorsqu'il est inhalé. Aussi il lui demande les dispositions qu'elle entend prendre afin de suspendre l'utilisation de ces additifs dans l'alimentation, le temps de mieux étudier leurs effets sur la santé.

## Données clés

**Auteur :** [M. Bernard Perrut](#)

**Circonscription :** Rhône (9<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 102504

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** Affaires sociales et santé

**Ministère attributaire :** Solidarités et santé

Date(s) clé(e)s

**Question publiée au JO le :** [7 février 2017](#), page 868